

OFFICE TOGOLAIS DES RECETTES (OTR)

Section I- Avis d'Appel d'Offres International (AAOI)

AOI N°...001.../2024/OTR/CG/CSG/DAL-PRMP/CGMP

1. L'Office Togolais des Recettes (OTR) dispose des fonds, afin de financer les travaux d'aménagement et a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du présent Marché de **travaux de construction des infrastructures de l'aire de repos des gros porteurs à Sadori**, objet du présent Avis d'Appel d'Offres.
2. L'OTR sollicite des offres sous plis fermés de la part des candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour la réalisation des **travaux de construction et de réhabilitation des infrastructures de l'aire de repos des gros porteurs à Sadori subdivisé en trois (03) lots distincts suivants** :
 - **Lot 1 : Pavage et assainissement du site ;**
 - **Lot 2 : Construction des bâtiments et hangars du site ;**
 - **Lot 3 : Construction de la clôture, des ouvrages de support et réseaux divers.**

Le délai d'exécution n'excède pas sept (07) mois pour chacun des lots

NB :

- ✓ *Aucune variante n'est autorisée.*
- ✓ *Les entreprises attributaires de marchés de la commande publique (marchés publics et/ou PPP) dont le taux d'exécution n'a pas atteint 70% et qui sont en retard par rapport au planning d'exécution ne sont pas habilitées à soumissionner au présent appel à concurrence ;*
- ✓ *Toute entreprise régionale ou étrangère qui souhaite participer au présent appel d'offres, est encouragée à s'associer (en groupement conjointe et solidaire) à une entreprise locale (togolaise) ;*
- ✓ *L'autorité contractante peut procéder à la vérification physique de l'existence et de l'état du matériel fourni dans l'offre des potentiels attributaires avant de valider la proposition finale d'attribution ;*

A cet effet, le candidat est tenu de présenter dans son offre :

- *la liste des chantiers en cours d'exécution avec les taux d'avancement physique et la fin des délais contractuels ;*
- *le personnel clé ainsi que le matériel affecté sur lesdits chantiers conformément aux contrats.*

3. La passation du Marché sera conduite par Appel d'Offres International Ouvert tel que défini dans le Code des Marchés publics en vigueur et ses textes d'application, et ouvert à tous les candidats éligibles.
4. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de **Madame la Personne Responsable des Marchés Publics (PRMP) de l'OTR**, et prendre connaissance des documents d'Appel d'offres en français, de lundi à vendredi, de **08 h 30 à 12 h 00 mn et de 15 h 00 mn à 17 h 00 mn**, à l'adresse ci-dessous mentionnées :

***Siège de l'Office Togolais des Recettes, Commissariat Général,
Secrétariat de la Personne Responsable des Marchés Publics,
1^{er} étage de l'immeuble du bâtiment Annexe A au Siège
de l'OTR, 41, rue des impôts ; BP 20 823 Lomé-Togo, Tél : 22 53 14 82.
E-mail : : marches-publics@otr.tg***

5. Les exigences en matière de qualifications sont :
 - (i) fournir les pièces administratives exigées dans les DPAO ;
 - (ii) avoir réalisé au cours des trois (03) dernières années (2021, 2022 et 2023), une moyenne annuelle de chiffres d'affaires au moins égale ou supérieure à 0,5 fois le montant TTC de l'offre financière du soumissionnaire ;
 - (iii) avoir réalisé avec succès au cours des cinq (05) dernières années (2019, 2020, 2021, 2022 et 2023), en tant qu'entreprise principale au moins un (01) projet de nature, de taille et de complexité similaires aux travaux, objets du présent appel d'offres ;
 - (iv) justifier de la disponibilité (propriété ou location, conformément à la liste du matériel inscrite dans le DPAO) en indiquant les dispositions prises pour l'acquisition en temps voulu du matériel minimal nécessaire à l'exécution des travaux ;
 - (v) proposer un personnel clé ayant de l'expérience dans la réalisation des travaux de nature et de complexité comparables à ceux, objets des présents travaux ;
 - (vi) disposer de liquidités et/ou présenter des pièces attestant que le soumissionnaire a accès, ou a à sa disposition, des facilités de crédit conformément au tableau de la ligne de crédit figurant dans le DPAO.

Voir les données particulières de l'appel d'offres (DPAO) pour les informations détaillées.

- ✓ ***Les entreprises peuvent soumissionner à trois (03) lots au maximum. Cependant, il ne pourrait être attribué qu'au plus un (01) lot à un soumissionnaire ;***
- ✓ ***Il est interdit aux entreprises de se présenter à la fois en qualité de soumissionnaires individuels ou de membres d'un ou plusieurs groupements sur le même lot du présent DAOI. En cas de non observation de cette disposition, l'entreprise ayant soumissionné seule sera éliminée ;***
- ✓ ***En cas de soumission en tant qu'entité unique pour certains lots et en tant que membre d'un ou plusieurs groupements pour d'autres lots, l'entreprise membre du groupement***

ne pourrait être attributaire que d'un (01) seul lot (qu'elle soit seule ou en groupement) selon la combinaison la plus avantageuse pour l'autorité contractante ;

- ✓ *Les attributions seront faites selon la combinaison économiquement la plus avantageuse pour l'autorité contractante.*

NB :

- *Les sociétés nouvellement créées qui sont dans l'impossibilité de fournir les états financiers des trois (03) dernières années (2021, 2022 et 2023) exigés sont autorisées à prouver leur capacité économique et financière par tout autre document substitutif distinct de l'attestation de capacité financière ;*
- *Les soumissionnaires sont informés que leurs offres financières doivent être élaborées dans le respect des prix contenus dans la dernière version du répertoire des prix de référence (mercuriale des prix), disponible sur le site du Ministère de l'Economie et des Finances à l'adresse <https://finances.gouv.tg>. Dans le cas contraire, leurs offres financières seront redressées*

6. Les candidats intéressés peuvent consulter gratuitement le Dossier d'Appel d'Offres complet ou le retirer à titre onéreux contre paiement d'une somme non remboursable de **cent mille (100 000) francs CFA**. Le paiement s'effectuera en espèces au Secrétariat de la Personne Responsable des Marchés Publics, 41, rue des impôts ; 1^{er} étage de l'immeuble du bâtiment Annexe A au Siège de l'OTR. Le Dossier d'appel d'offres sera remis main à main.

7. Les offres devront être soumises à l'adresse ci-après :

***Siège de l'Office Togolais des Recettes, Commissariat Général,
Secrétariat de la Personne Responsable des Marchés Publics,
1^{er} étage de l'immeuble du bâtiment Annexe A au Siège
de l'OTR, 41, rue des impôts ; BP 20 823 Lomé-Togo, Tél : 22 53 14 82.***

12 NOV. 2024

au plus tard le à **10 h 00 mn Temps Universel (TU)**. La soumission des offres par voie électronique n'est pas autorisée. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées.

8. Les offres doivent comprendre une garantie bancaire de soumission, d'un montant de :

N° de lots	Désignation de travaux	Garantie de Soumission
Lot 1	Pavage et assainissement du site	Vingt-neuf millions (29 000 000)
Lot 2	Construction des bâtiments et hangars du site	Sept millions (7 000 000)
Lot 3	Construction de la clôture, des ouvrages de support et réseaux divers	Six millions (6 000 000)

10. Les candidats resteront engagés par leur offre pendant une période de cent vingt (120) jours à compter de la date limite du dépôt des offres comme spécifiées au point 19.1 des IC et au DPAO.

11. Les offres seront ouvertes en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants qui

x

Souhaitent y assister, à l'adresse ci-dessous indiquée, le *même jour du* **12 NOV. 2024** à **10 h 30 mn**, à la *Salle de réunion de la Personne Responsable des Marchés Publics, sise au 1^{er} étage de l'immeuble du bâtiment Annexe A au Siège de l'OTR, 41, rue des impôts.*

Lomé, le **25 SEP. 2024**

La Personne Responsable des Marchés Publics


SILIADIN